

Pérou : Le Congrès accorde à Boluarte une autorisation pour gouverner à distance



La Havane, 10 juin, (RHC)- Le Congrès du Pérou a autorisé ce vendredi la présidente, Dina Boluarte, à voyager à l'étranger et à gouverner à distance.

L'opposition et des experts ont dénoncé le caractère inconstitutionnel de la décision.

En effet, la Constitution autorise le président de la République à se rendre dans un autre pays à condition que son vice-président soit chargé de sa fonction.

Mais au Pérou il n'y a pas de vice-président pour l'instant après que Dina Boluarte, vice-présidente de Pedro Castillo a été désignée à la tête du pays, début décembre.

Par ailleurs, la procédure de réforme de lois péruviennes implique qu'elle doit être approuvée par une majorité qualifiée de 87 voix et non par un peu plus de la moitié, comme ce fut le cas pour la loi controversée.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/325141-perou-le-congres-accorde-a-boluarte-une-autorisation-pour-gouverner-a-distance>



Radio Habana Cuba